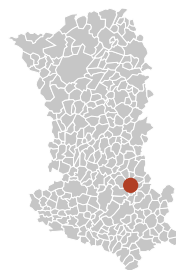




Abords de site patrimonial

La Mothe-Saint-Héray (79)

Un parking végétalisé s'inscrivant dans le prolongement d'un parc et s'effaçant au profit du site.



Quelques mots sur le programme

Classé au titre des monuments historiques en juillet 1991, le Moulin l'Abbé a été acquis par la commune en 1988. Restauré deux fois, il accueille la Maison de la Haute Sèvre, comprenant le Syndicat d'initiative, une bibliothèque, un musée et une salle pour les jeunes. Ce site naturel, au bord de la Sèvre niortaise, est un lieu patrimonial et attractif du bourg de La Mothe-Saint-Héray. Pour accueillir les visiteurs, usagers et habitants, l'espace a été transformé en parc par le CERAFO (Centre d'étude de la pépinière Michaud de l'Absie). Un parking perméable et végétalisé était inclus au programme.

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune de La Mothe-Saint-Héray, 1699 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteur : pépinière Michaud (CERAFO)
- Année de réalisation : 1994
- Coût des travaux : 20 000 euros HT (110 000 F)
- Surface : 650 m² (soit 31 euros/m²)



Les + du projet

- Respect du site
- Présence de surfaces végétalisées
- Place des arbres et des arbustes
- Gestion des eaux pluviales
- Budget maîtrisé



Une place généreuse faite à la végétation

Le parking et le parc se caractérisent par une forte présence végétale, en particulier grâce aux nombreux arbres et aux vastes zones enherbées. Le revêtement du parking est perméable, ce qui permet de gérer par infiltration les eaux pluviales et d'avoir une bonne insertion paysagère dans ce site naturel. Les arbres du parking apportent une ombre importante évitant ainsi les surchauffes d'été.

Un site fréquenté et actuel

Le cadre offert aux abords du moulin, et en périphérie du centre bourg, est apprécié des Mothais. La simplicité du projet, bien que réalisé en 1994, reste tout à fait d'actualité, laissant la part belle aux arbres et effaçant les contraintes techniques liées à l'aménagement d'une zone de stationnement.



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



Traversée de bourg

Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues (79)

Un aménagement effaçant le caractère routier d'une traversée de bourg grâce au végétal et à des détails soignés.



Quelques mots sur le programme

La traversée du bourg de Saint-Martin-d'Entraigues présentait, comme dans de nombreux bourgs, un problème d'image et de sécurité pour les piétons. Le projet d'aménagement consistait à donner une véritable place au piéton et à mettre en valeur l'espace public, tout en garantissant l'accès routier.



Détails soignés sur la chaussée - Crédit photo - CAUE 79



Muret-banc le long du cheminement - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues, 553 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteur : Parcours (urbaniste et paysagiste-concepteur)
- Année de réalisation : 2008
- Coût des travaux : non communiqué

Les + du projet

- Présence de surfaces végétalisées
- Ambiances variées
- Soins apportés aux détails
- Matériaux naturels / locaux
- Gestion des eaux pluviales
- Qualité d'usage
- Budget maîtrisé

Une traversée verdoyante

La traversée du village de Saint-Martin-d'Entraigues n'emprunte ni vocabulaire routier, ni vocabulaire urbain : elle est douce et verdoyante, en parfaite résonance avec le caractère rural du village. L'aménagement montre une progressivité entre l'entrée de village, très simple, et le cœur du bourg et abords des équipements publics, plus dessinés.

À l'entrée du village, un fossé enherbé sépare le cheminement de la voie, sécurisant le piéton. Un alignement de frênes, quelques murets-bancs en pierre et une ganivelle complètent l'aménagement.

Au cœur du bourg, les plantations de vivaces animent l'espace, des lignes de pavés délimitent les abords de la voie, et un caniveau central pavé assure la circulation des eaux pluviales. Enfin, au sol, un dessin mêlant pavés calcaire et béton désactivé identifie les traversées piétonnes.



Entrée de bourg - Crédit photo - CAUE 79



Détails des aménagements - Crédit photo - CAUE 79



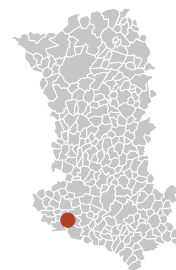
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



Abords de salle des fêtes

La Foye-Monjault (79)



Un projet créant un véritable écrin de verdure apaisé pour la salle des fêtes communale, renforçant le lien avec le paysage rural.

Quelques mots sur le programme

Lors de la construction de la salle des fêtes, les abords n'avaient pas été pensés. L'objectif de ce projet était donc, en toute connaissance des problématiques d'usages, de créer un paysage verdoyant et apaisé, adapté aux rencontres et à la convivialité.

Un travail de cheminements et de liaisons devait s'opérer avec la mairie et l'école toute proche. Le lien avec le paysage agricole environnant devait être le support d'un projet simple, en cohérence avec les moyens de la commune.

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de la Foye-Monjault, 836 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteur : Jean-Louis Vacher (architecte et paysagiste)
- Année de réalisation : 2011
- Coût des travaux : 390 000 euros HT
- Surface : 21 000 m² soit 18,5 euros/m²



Plan de l'aménagement - Crédit document - Jean-Louis Vacher

Les + du projet

- Respect du site
- Présence de surfaces végétalisées
- Place des arbres et des arbustes
- Existence d'ambiances variées
- Gestion des eaux pluviales
- Qualité d'usage
- Budget maîtrisé



Crédit photo - CAUE 79 - parking et entrée piétonne vers la salle des fêtes

Un respect des éléments existants

La salle des fêtes se trouve en limite du bourg, à l'arrière de la mairie et de l'école. Beaucoup d'éléments existants, tels que les murets de pierres, les haies bocagères, les arbres isolés ont été préservés et ont permis d'apporter une vraie plus-value au projet. un des parkings est ainsi intégré dans une parcelle ceinturée de murs en pierre, seulement percés pour assurer l'accès des visiteurs.

Une grande place faite au végétal

L'importance accordée aux plantations se traduit par la diversité des strates végétales utilisées : bandes enherbées, vivaces, arbustes, frênes en fond de parcelle...

En lien avec l'histoire locale, les rangs de vigne plantés autour de la salle structurent le site en libérant les vues. Des arbres fruitiers complètent l'aménagement pour le plus grand plaisir des usagers.



Détails des aménagements - Crédit photo - CAUE 79



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



Traversée de bourg

Chef-Boutonne (79)

Une avenue structurée et végétalisée permettant des déplacements sécurisés et offrant des espaces de convivialité.



Quelques mots sur le programme

Débuté en 2008, le projet consistait à transformer la route départementale traversant Chef-Boutonne et bordée de nombreux équipements publics, en une avenue agréable, structurante, pensée pour l'ensemble des usagers. Ce projet englobe également l'aménagement du parvis de l'église de Javarzay.



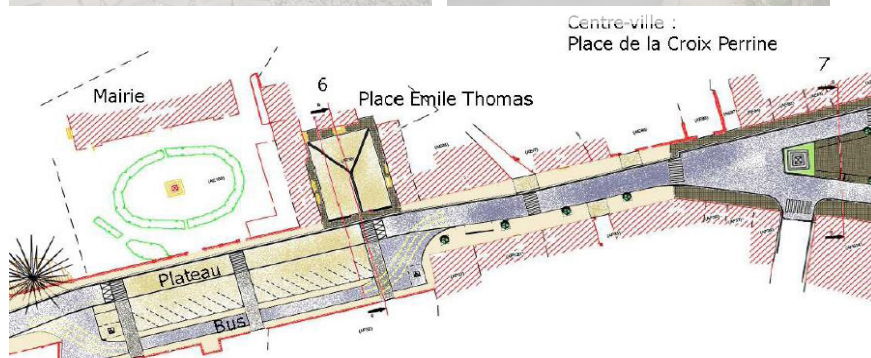
Parvis de l'église de Javarzay et traversée - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Chef-Boutonne, 2583 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteurs : Géniplant (Christophe Montil, paysagiste-concepteur)
- Année de réalisation : 2012
- Coût des travaux : 1 300 000 euros HT
- Surface : 12 400 m² (soit 104 euros/m²)

Les + du projet

- Respect du site
- Place des arbres et des arbustes
- Existence d'ambiances variées
- Soins apportés aux détails
- Matériaux naturels / locaux
- Travail sur les perspectives
- Gestion des eaux pluviales



Plan section de la mairie et de l'école - Crédit document - Géniplant

Un dessin valorisant chaque séquence de la traversée

Le projet s'appuie sur l'utilisation de différents matériaux de sol agencés de manière précise et soignée : bétons désactivés calcaire et diorite sur les places, stabilisé renforcé pour le cheminement piéton, ou encore pavés en pierre naturelle sur les parvis. Chacun d'eux sert le dessin et renforce la lisibilité de l'espace.

Le volet paysager du projet est tout aussi riche et varié : des séquences se succèdent tout au long de la voie, d'un côté ou de l'autre, laissant voir un bâtiment ou une perspective intéressante. Chaque séquence dispose de sa palette végétale. Le port des charmes d'alignement (en cônes) donne un caractère fort à la traversée.

Pour mettre en valeur certains carrefours, des rosiers et autres grimpantes ont été palissés sur des structures en bois et mailles de fer particulièrement élégantes.

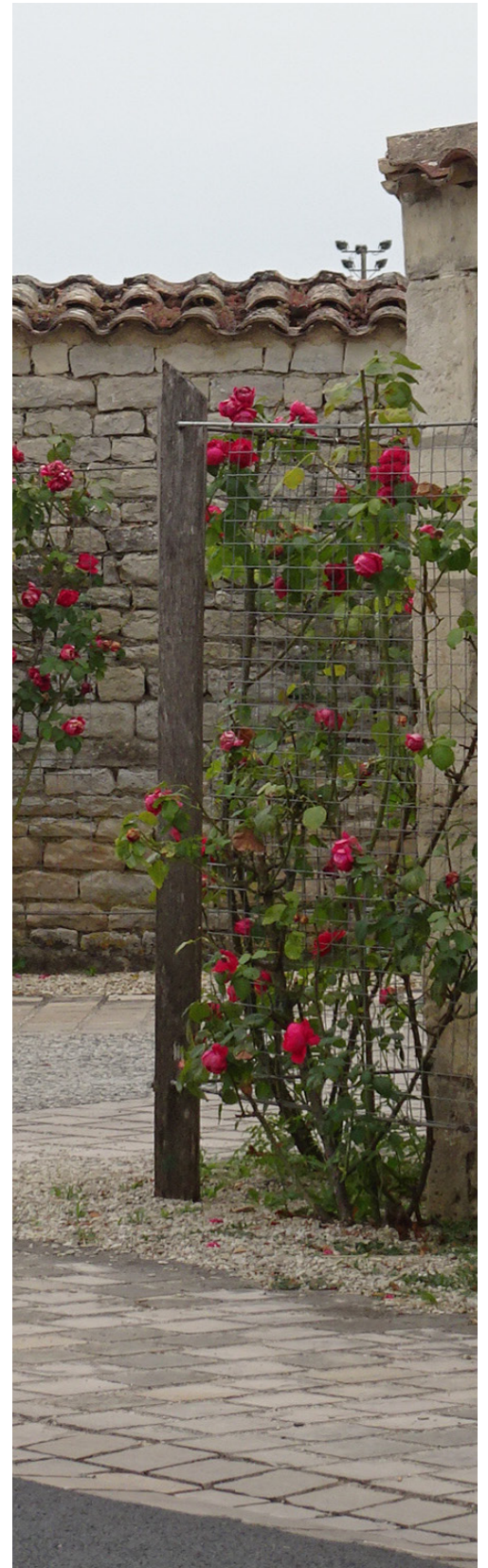


Mise en valeur d'une placette - Crédit photo - CAUE 79

Le cheminement piéton est séparé de la voie par de grandes bandes de vivaces et de graminées et permet de relier la mairie au château de Javarzay en toute sécurité.

Des massifs arrosés par les eaux pluviales

Le dessin du projet (emplacement des massifs, calage altimétrique et absence d'obstacles) permet de gérer les eaux de ruissellement de la voirie en les renvoyant en partie vers les tranchées drainantes, sous les plantations.



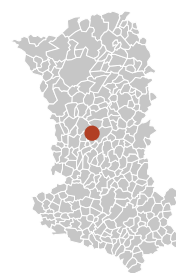
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



City-Park et espaces de jeux

Allonne (79)



Un espace verdoyant en entrée de bourg intégrant des équipements sportifs et s'ouvrant sur le paysage rural environnant.

Quelques mots sur le programme

Démarré en 2015, cet aménagement est la première tranche d'une réflexion plus vaste sur les entrées du bourg d'Allonne. Les enjeux étaient de les valoriser et de sécuriser les déplacements. Ce site a été choisi au lancement des travaux pour sa position stratégique entre l'école et la cantine scolaire.



Plan de l'aménagement - Crédit document - Aréa urbanisme

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune d'Allonne, 665 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteur : Canopée (paysagiste-concepteur)
- Année de réalisation : 2018
- Coût des travaux : 350 000 euros HT
- Surface : 8 000 m², soit 44 euros/m²

Les + du projet

- Respect du site
- Place des arbres et arbustes
- Matériaux naturels / locaux
- Travail sur les ouvertures / perspectives
- Qualité d'usage
- Budget maîtrisé

Des matériaux simples et du végétal

La réussite de ce projet repose essentiellement sur deux éléments : la végétalisation du site en cohérence avec le paysage (grands espaces enherbés, massifs d'arbustes et de vivaces, plantation d'arbres de haut-jet), et l'emploi de matériaux simples comme le bois ou la pierre locale de manière dosée.



Ouverture vers le paysage et voie d'accès au site - Crédit photo - CAUE 79

Cet espace, qui rassemble de nombreuses activités pour les jeunes du village (jeux pour les jeunes enfants, city-park pour les adolescents, gradins verts ...), est devenu un lieu de vie et de promenade pour les habitants. Le parking permet aux visiteurs de se stationner à proximité, sans gêner les usages récréatifs. De plus, une vraie continuité visuelle s'opère entre les végétaux plantés et le paysage rural alentour.

Une dimension pédagogique

En plus de permettre le rassemblement des jeunes autour d'équipements ludiques, le site a été investi par l'école pour ses activités scolaires. Des ruches communales ont été installées en bordure du terrain dans la jachère fleurie, une serre a été construite à des fins pédagogiques et enfin, la gestion éco-responsable de cet espace par un fauchage tardif permet des observations riches et variées du monde vivant.



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



Centre-bourg

Val-en-Vignes (79)



Un projet ambitieux, hautement qualitatif et singulier, au service des habitants et des visiteurs du festival des arts de la rue.

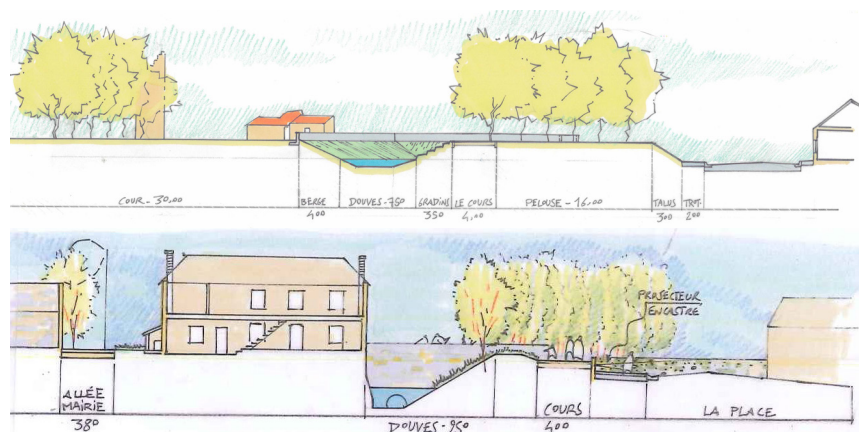
Quelques mots sur le programme

Bouillé-Saint-Paul souhaitait restructurer son espace public pour accueillir un festival annuel des Arts de la Rue et rassembler les habitants dispersés dans les multiples hameaux. Les objectifs étaient multiples : offrir de grands espaces scéniques dans le centre du village, proposer de nouveaux espaces publics aux habitants et visiteurs, et irriguer l'ensemble de la commune par les chemins présents sur le territoire. La consultation lancée s'adressait à une équipe composée au minimum d'un scénographe urbain et d'un paysagiste.

«Il fallait aussi que les espaces publics traditionnels du village, au lieu de capter le public du festival, le dirige vers les chemins. Il fallait transformer les espaces libres du village en diffuseurs et en portes de sortie, plutôt que d'entrée.» (Denis Delbaere, paysagiste-concepteur d'Interlieu)

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune de Bouillé-Saint-Paul (Anc.), 410 hab. (INSEE, 2014)
- Concepteurs : Interlieu (Denis Delbaere, paysagiste-concepteur) et Ici-même (scénographe)
- Année de réalisation : 2011
- Coût des travaux : 380 000 euros
- Surface : 8 500 m² (soit 45 euros / m²)



Coupe du projet - Crédit document - Interlieu

Les + du projet

- Respect du site et du patrimoine
- Présence de surfaces végétalisées
- Existence d'ambiances variées
- Soin apporté aux détails
- Signalétique attractive
- Créativité et singularité du projet



Nivellement fin entre les différents espaces - Crédit photo - CAUE 79

Des jeux de niveaux et une topographie maîtrisée

Les concepteurs ont dessiné le projet en évitant au maximum l'utilisation de trottoirs surélevés. De fait, les différents espaces et les places sont reliés par des pentes douces. De grandes esplanades enherbées constituent la majeure partie de l'espace public. Ces larges tapis verts sont aménagés comme des digues surplombant les douves du château.

Un travail subtil et des interventions ciblées

Le projet mixe des éléments identitaires du village (murets en pierre locale, calepinage de briques ...) et détails d'aménagement contemporains. Un mur préfabriqué en béton banché soutenant une partie de la digue traduit cet esprit à la fois actuel et intemporel du projet.



Escalier en bois et mur de soutènement en béton - Crédit photo - CAUE 79



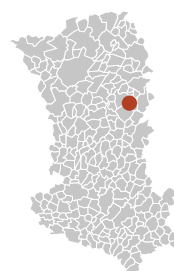
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



Centre-bourg et cheminement

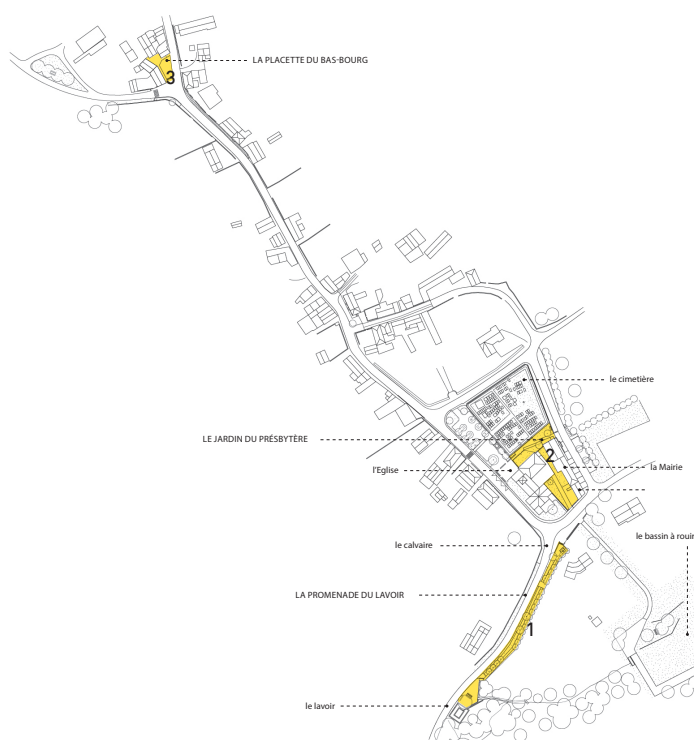
Lhoumois (79)



Une réflexion globale sur le centre bourg permettant des interventions douces et de qualité, soignant l'image rurale de la commune.

Quelques mots sur le programme

En 2015, la commune de Lhoumois décide de lancer une réflexion concernant l'embellissement de son bourg et de son patrimoine. Le bureau d'études « Lulu » mène alors une étude globale, sous forme de plan-guide, sur l'ensemble du bourg. L'aménagement est ensuite réalisé sur trois espaces : l'entrée du bourg avec une promenade vers le lavoir (1), le jardin du Presbytère et les abords de l'église (2), et la placette du bas-bourg (3).



Localisation des sites d'intervention - Crédit document - Lulu

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune de Lhoumois, 153 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteurs : Lulu - La forme et L'usage (Léa Hommage et Mathieu Delmas, paysagistes-concepteurs)
- Années de réalisation : 2017-2019
- Coût des travaux : 135 000 euros
- Surface : 3 500 m² (soit 39 euros/m²)

Les + du projet

- Respect du site
- Présence de surfaces végétalisées
- Existence d'ambiances variées
- Soin apporté aux détails
- Matériaux naturels / locaux
- Budget maîtrisé
- Interventions ciblées

« L'investissement d'un entre-deux »

« Nous avons proposé d'investir un entre-deux, le jardin du Presbytère, jusque là dévolu aux logements locatifs de la commune, pour créer un nouvel espace public entre la mairie et l'église et ainsi conforter la polarité du centre bourg. Cette action simple permet, entre autres, d'associer un espace extérieur confortable à la salle des fêtes et de mutualiser les places de stationnement de l'église et de la mairie. » (Léa Hommage, paysagiste concepteur du projet)

Des matériaux simples et pérennes

La pierre, le bois, le béton agrégat clair et le stabilisé utilisés dans cet aménagement offrent à la fois une image contemporaine au projet tout en faisant écho à des matériaux locaux et durables.

La végétalisation est importante et permet une infiltration directe des eaux pluviales. Le cheminement piéton est lui aussi perméable.



Plan d'aménagement du jardin du presbytère - Crédits document - Lala



Abords de la mairie et accès au jardin du presbytère - Crédit photo - CAUE 79



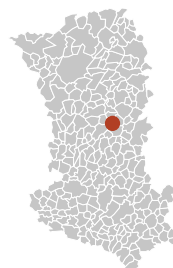
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



Nouveau quartier d'habitations

Pompaire (79)



Un nouveau quartier particulièrement verdoyant proposant des espaces collectifs conviviaux et généreux.

Quelques mots sur le programme

En 2008, les élus de Pompaire ont souhaité construire un quartier intégré dans le paysage et inscrit fortement dans le développement durable, dans l'esprit d'un éco-quartier. Grâce à une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) et une conception respectueuse du site, le quartier s'insère harmonieusement dans le milieu naturel. « *Nous souhaitons que ces futurs habitants de la commune, au moment de construire, aient conscience des enjeux énergétiques et environnementaux de demain, expliquait le maire, Jacques Dieumegard. Évidemment, sans rien leur imposer, nous voulons juste qu'ils construisent intelligemment* ».

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune de Pompaire, 2 001 hab. (INSEE, 2017)
- Concepteurs : Urban'Hymns (paysagiste-concepteur) et Groupe Etude Nicolet (bureau d'études VRD)
- Année de réalisation : 2010
- Coût des travaux : 623 000 euros
- Surface totale : 3,9 ha
- Nombre de lots : 42 parcelles de 560 à 1 048 m²
- Vente des terrains : 38 euros/m²



Plan masse du projet - Crédit document - Groupe Etude Nicolet / Urban Hymns

Les + du projet

- Pré-verdissement
- Présence de surfaces végétalisées
- Existence d'ambiances variées
- Matériaux naturels / locaux
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Qualité d'usage

Une trame verte comme ossature du quartier

La conception du quartier s'appuie sur un important réseau d'espaces naturels : des bosquets sur des noues vouées à la régulation des eaux pluviales, des haies bocagères existantes et nouvelles comme brise-vent, des haies taillées en guise de clôture à l'avant des parcelles et des haies fleuries en accompagnement des cheminements piétons. La plupart des voies du quartier sont accompagnées de bandes enherbées, renforçant l'image verdoyante en cohérence avec la campagne environnante.

Tous les espaces végétalisés ont fait l'objet d'un pré-verdissement.



Des plantations généreuses en limite de parcelles - Crédit photo - CAUE 79

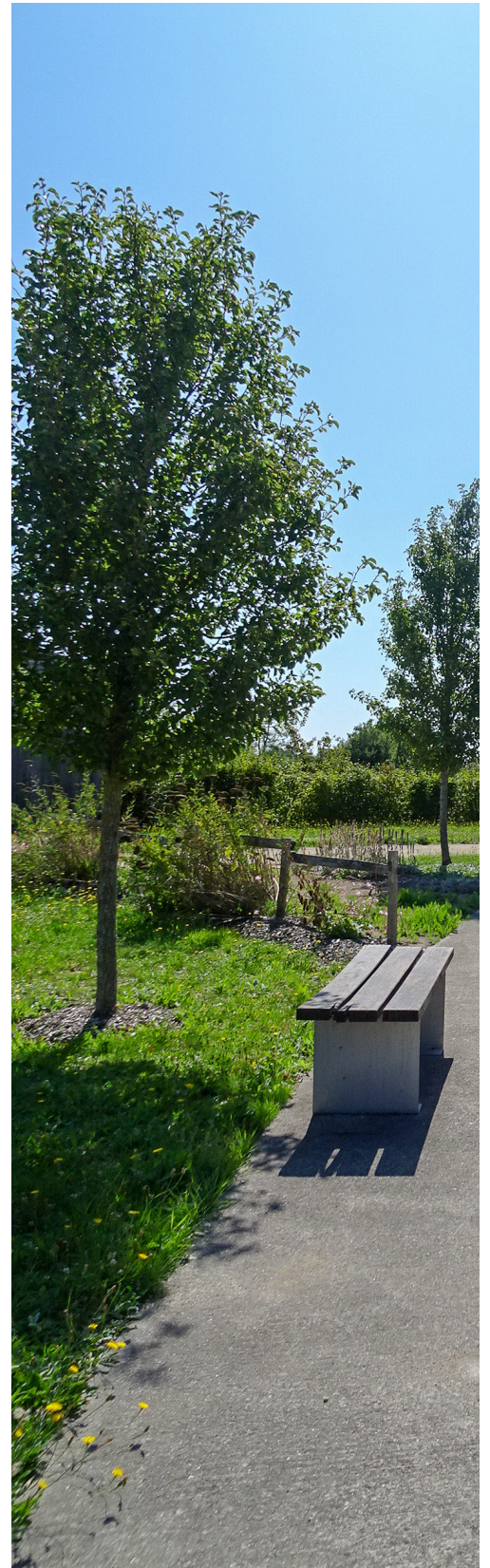
La qualité de vie au coeur du projet

Plusieurs espaces publics ponctuent le quartier permettant aux habitants de se rassembler. Le mobilier est simple, les espaces sont plantés et les matériaux locaux sont favorisés.

Le quartier est entièrement maillé par un réseau de cheminements piétons souvent déconnectés des voiries pour des déplacements sécurisés et agréables.



Des cheminements piétons sécurisés et végétalisés - Crédits photo - CAUE 79



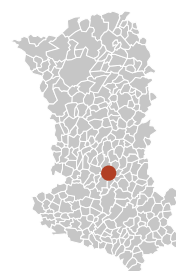
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28



Entrée de bourg

Azay-le-Brûlé, Cerzeau (79)



Une entrée de bourg aménagée en résonance avec le paysage rural, faisant oublier la route au profit d'espaces publics verdoyants.

Quelques mots sur le programme

L'entrée de bourg de Cerzeau par la RD8 était dangereuse. Or, elle concentrait la plupart des usages quotidiens pour la population avec la présence de la mairie, de l'école et du foyer rural. Au moment de restructurer l'école et de créer un nouveau quartier, la municipalité a fait le choix d'aménager l'ensemble de l'entrée de bourg pour gérer les différents flux, sécuriser les déplacements piétons et offrir des espaces à la fois plus fonctionnels et conviviaux.



Vues générales des espaces aménagés - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune d'Azay-le-Brûlé, 2 004 hab. (INSEE, 2017)
- Concepteurs : Groupe Étude Nicolet (maître d'oeuvre)
- Année de réalisation : 2008
- Coût des travaux : non communiqué

Les + du projet

- Respect du site
- Présence de surfaces végétalisées
- Existence d'ambiances variées
- Soins apportés aux détails
- Gestion intégrée des eaux pluviales

Un aménagement singulier

Une bande de pavés calcaire ainsi que des blocs en béton, posés de biais, délimitent l'espace circulé de l'accotement enherbé. Ces blocs, associés à la plantation régulière de charmes taillés en cônes, rythment de manière discrète et élégante l'aménagement. Les déplacements piétons ont été déconnectés de la route et traités par des cheminements doux dans les espaces publics attenants.

Deux zones de stationnement (abords du foyer rural et abords de la mairie) ont été réalisées, utilisant de nouveaux les charmes coniques, mais aussi des murets de pierres calcaires pour structurer l'espace. Au delà de ces éléments qualitatifs, la réussite de l'aménagement repose sur un dessin soigné, des espaces perméables, fortement végétalisés et gérés de manière douce.



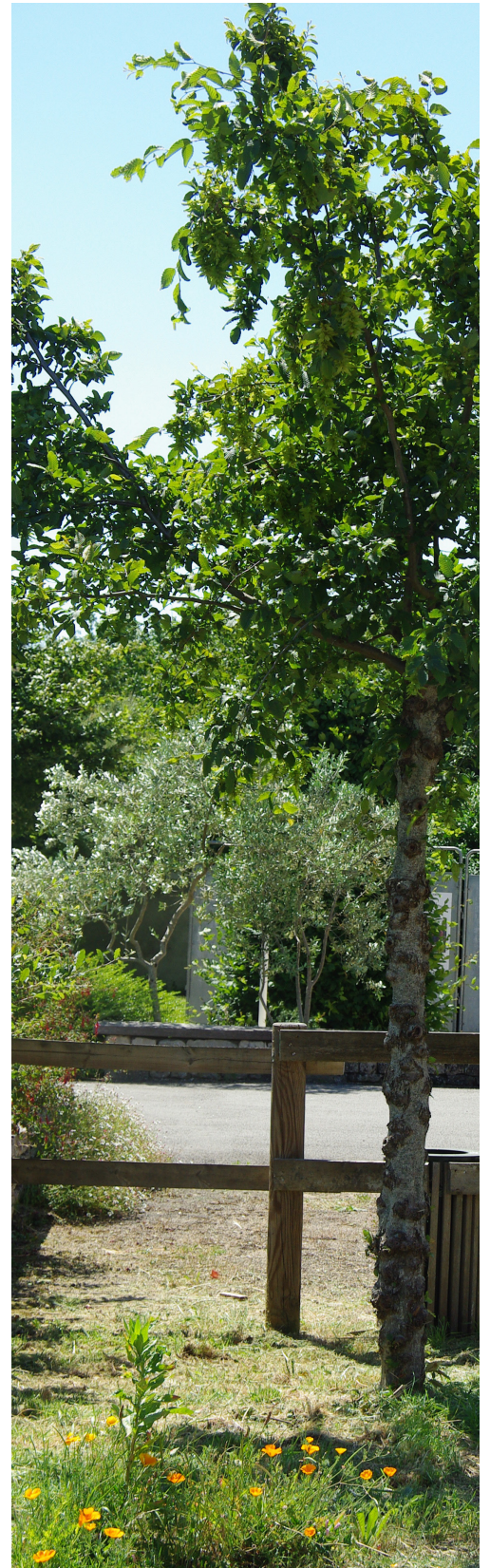
Vue sur la mairie-école - Crédit photo - CAUE 79

Une place conviviale devant le foyer

Au devant du foyer rural, une place a été aménagée avec des matériaux plus urbains et sophistiqués. Une pergola et des murets en pierre font office de bancs.



Gestion différenciée des accotements et pergola - Crédit photo - CAUE 79



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28